



Programme Vélo 2015-2020

14/04/2015

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, je nous sais unis et fédérés autour de l'ambition progressiste visant à acheminer notre ville vers un fonctionnement plus durable, plus équilibré et plus juste. Ce projet de société implique de renforcer encore davantage notre politique en matière de transport, afin de permettre un authentique essor des déplacements non polluants. Parisiens, touristes, nous y encourageons en plébiscitant les initiatives Vélib' année après année et en exprimant aussi une très forte demande de développement du réseau et des infrastructures dédiées au vélo.

C'est donc à la fois dans un état d'esprit pragmatique et responsable que nous avons œuvré à élaborer ce plan ambitieux, Plan Vélo pour la période 2015-2020.

Je veux, bien sûr, remercier très chaleureusement et saluer le travail fait par Christophe NAJDOVSKI pour porter ce plan, que je qualifie de révolutionnaire dans la façon dont le vélo va s'imposer après l'étape Vélib' qui a permis de voir massivement la pratique du vélo se déployer, parfois d'ailleurs avec des usagers du vélo qui étaient peu habitués à emprunter les vélos. Nous l'avons tous constaté. Ce plan, aujourd'hui, va nous permettre vraiment d'accéder à une nouvelle étape et à une nouvelle dimension de la pratique du vélo. Je veux vraiment remercier Christophe NAJDOVSKI.

Je veux remercier aussi, bien sûr, l'ensemble des services de la Ville et notamment la DVD qui a contribué à l'élaboration de ce plan, et les maires d'arrondissement qui ont été impliqués.

Puisque les Parisiens sont les premiers concernés par ce plan destiné à faciliter les déplacements - les déplacements qu'ils effectuent au quotidien - nous avons voulu construire, selon une méthode qui m'apparaît à la fois sérieuse et légitime, la concertation.

Nous avons mené de très nombreux échanges avec l'ensemble des mairies d'arrondissement, avec les associations cyclistes, que je veux aussi saluer et remercier, avec les citoyens, par le biais notamment d'une concertation sur Internet qui a permis de recueillir plus de 7.000 contributions sur ce plan Vélo.

Ces nombreuses contributions ont permis d'élaborer un plan, à la fois global mais aussi soucieux de chaque détail lié à la diversité des usages, des besoins et des envies des Parisiens. Nous partons toujours de ces usages dans les politiques que nous conduisons, a fortiori celles qui concernent les transports et déplacements.

A l'issue de ce dialogue, qui a été particulièrement fructueux, nous avons défini les investissements qui seront réalisés au cours de la mandature pour développer la pratique du vélo dans Paris et établi ce plan structuré autour de six axes.

D'abord, encourager la pratique du vélo en créant les conditions d'une circulation optimale partout dans Paris. Nous doublerons d'ici 2020 la longueur des voies cyclables de Paris. Elle sera portée de 700

kilomètres à 1.400 kilomètres et nous créerons un réseau express vélo, un réseau principal, continu et homogène, qui s'organisera autour des axes nord-sud et est-ouest, ainsi que des rocades. Il y aura aussi un réseau secondaire ramifiant l'ensemble du territoire parisien. Il viendra compléter ce réseau principal avec des axes prioritaires identifiés en fonction des usages.

Par ailleurs, les zones 30 seront généralisées avec la création de double-sens cyclables dans les rues à sens unique. Nous allons poursuivre ce travail-là.

Nous renforcerons le confort et la sécurité des cyclistes grâce à des aménagements adaptés et à l'extension des nouvelles règles de circulation favorables aux cyclistes. Nous faciliterons le stationnement des vélos et l'intermodalité en créant plus de 10.000 nouvelles places en voirie et des aires de stationnement sécurisées, à proximité des lieux de vie, dans les copropriétés et, bien sûr - c'est une demande de longue date - aux abords des gares.

Nous créerons une véritable culture du vélo en soutenant la création de nouveaux lieux dédiés aux vélos, notamment les centres d'apprentissage des ateliers de réparation, dont le fonctionnement a fait ces preuves.

Nous poursuivrons, bien évidemment, le développement de Vélib' qui conquiert chaque année davantage d'usagers, avec un record pour 2014 de 283.000 abonnements. Un nouveau service de Vélib' électrique pourra être lancé dans le cadre du renouvellement du contrat Vélib' en 2017, afin de faciliter notamment les trajets longs ou dénivelés et ainsi renforcer les liens avec la métropole.

Pour soutenir le choix des Parisiens, de privilégier le vélo plutôt qu'un mode de transport polluants, nous développerons les aides à l'acquisition, notamment en étendant la subvention d'achat d'un vélo ou d'un cyclomoteur électrique au triporteur et au vélo-cargo. Je sais que Christophe NAJDOVSKI y était très attaché. C'était une demande forte. Je l'ai soutenu car cela correspond véritablement à un nouvel usage de cette pratique à Paris.

Nous œuvrerons enfin à une dynamisation du cyclotourisme en créant de nouveaux itinéraires au cœur de la Capitale qui permettront aussi aux visiteurs de découvrir la diversité et la richesse de notre ville sans polluer.

Si nous faisons preuve aujourd'hui d'un tel volontarisme et d'une telle détermination, c'est parce que ce plan Vélo constitue un indispensable rouage au sein d'une stratégie urbaine plus globale, destinée à transformer Paris pour en faire une ville plus apaisée. La progression du vélo, le recul parallèle de la voiture individuelle thermique, contribueront en effet à faire de Paris une ville plus agréable, plus douce, plus vivante et moins polluée. A ce titre, le vélo est vraiment indissociable de l'ensemble des politiques que nous menons en matière de transport, d'environnement, d'aménagement urbain, qui poursuivent toutes ce même objectif essentiel.

Pour construire cette ville apaisée, cette ville à 30, libérée d'une hégémonie de la voiture individuelle qui - je le redis avec force - a fait son temps, nous avons fait le choix de mobiliser tous les moyens nécessaires à sa mise en œuvre rapide et harmonieuse. Cette politique fait vraiment partie de ces mesures structurantes de lutte contre la pollution. Nous parlons beaucoup de pollution au moment des pics de pollution. Nous avons mis en place ensemble, ici, avec ce Conseil, des mesures d'urgence pour répondre aux pics de pollution. Souvent, on nous dit : "Mais quelles sont les mesures pérennes ?" Ce plan Vélo fait partie de ces mesures visant à lutter aussi de façon permanente contre la pollution atmosphérique.

Au total, ce sont plus de 150 millions d'euros d'investissement que nous allons consacrer à ce plan Vélo.

Mes chers collègues, face à l'urgence de préserver notre environnement, face aux attentes fortes des Parisiens, nous devons afficher des ambitions solides et durables. C'est l'objectif du plan qui vous est présenté, lequel répond avec précision aux demandes exprimées et renforcera considérablement notre stratégie municipale en matière de transport.

Je tiens à nouveau à saluer le travail de Christophe NAJDOVSKI, de la Direction de la Voirie et des Déplacements, du Secrétariat général, des maires d'arrondissement, qui se sont investis avec exigence et minutie pour élaborer un plan au plus près des besoins et des attentes des Parisiens.

Je vous remercie.